

Tintigny, le 8/04/2019

**Commune de Vaux-sur-Sûre**  
**Réunion de la CLDR du 4 avril 2019**  
**Renouvellement de la CLDR – Rapport Annuel – Logements tremplin**

**Présences**

CLDR : 21 présents – 7 excusés (voir annexe).

FRW : Stéphane Guében

**Ordre du jour**

- Accueil des nouveaux membres
- (PCM : évaluation après un an) - reporté
- Rapport annuel 2018
- Logements tremplin : avant-projet

Suite aux élections communales d'octobre 2018, la composition de la CLDR a été modifiée. Le Bourgmestre, M. Besseling, remercie les nouveaux et les anciens membres la CLDR pour leur engagement. Voici une nouvelle page qui s'ouvre !

**Accueil des nouveaux membres**

**L'Opération de Développement Rural**

Un peu de vocabulaire... **DR** ! Plusieurs termes reviendront souvent dans le « jargon » du Développement Rural :

- **Une ODR** : une Opération de Développement Rural
- **Un PCDR** : un Programme Communal de Développement Rural
- **Une CLDR** : une Commission Locale de Développement Rural

Une Opération de Développement Rural est un programme d'actions entrepris par une commune rurale de manière à améliorer la vie quotidienne de ses habitants. Elle repose sur quatre principes :

- La motivation de la Commune
- La participation des habitants
- La valorisation des ressources locales
- Le développement global et intégré.

Une ODR est composée de deux phases : l'élaboration du PCDR, qui dure environ 3 ans (2012-2015 dans le cas de Vaux-sur-Sûre), et la mise en œuvre des projets du PCDR, dont la durée maximale est 10 ans.

## Le Programme Communal de Développement Rural

Le PCDR est un programme stratégique à 10 ans. Il apporte du sens, une direction à donner au développement de la Commune. C'est une vision à long terme basée sur **une stratégie** (des objectifs, des défis), et **des projets** permettant d'atteindre le développement souhaité.

La stratégie :

En 2025, Vaux-sur-Sure sera ...

<b>Une commune d'épanouissement et de bien-être pour tous</b>  <b>Objectif 1 :</b> Améliorer la qualité de vie par le soutien à l'entraide et aux services à la personne  <b>Objectif 2 :</b> Promouvoir un tissu associatif coordonné et soutenir toutes initiatives innovantes et solidaires  → des personnes	<b>Une commune qui maîtrise son développement</b>  <b>Objectif 3 :</b> Gérer son territoire en fonction de ses caractéristiques rurales  <b>Objectif 4 :</b> Protéger les richesses du territoire pour les générations futures  → un territoire	<b>Une commune plus autonome</b>  <b>Objectif 5 :</b> Soutenir une économie créatrice d'emplois en exploitant les atouts locaux  <b>Objectif 6 :</b> Travailler tous ensemble à la gestion durable de l'énergie  → des activités
---	---	--

Les projets réalisés ou en cours :

Des projets d'infrastructures dont les concrétisations arrivent peu à peu :

- la maison de village de Chaumont,
- le 1<sup>er</sup> hall sportif,
- la Maison de la Ruralité (mars 2019),
- la maison de village et infrastructure sportive de Chaumont (printemps 2019),
- le réseau de chaleur (été 2019),
- les 5 logements tremplins de Rosières (2020).
- la maison médicale, l'aménagement du centre de Bercheux,
- la maison de village de Juseret,
- l'aménagement des cœurs de villages,
- la zone verte de Morhet,



Des projets immatériels et des réunions où l'avis de la CLDR a été sollicité :

- le Groupe Nature,
- le centre de jour « la Parenthèse »,
- le Plan d'action pour les énergies Durables (PAED),
- l'inventaire des paysages,
- le Plan Communal de Mobilité,
- le réseau de points nœuds,
- l'étude de stratégie touristique Up City,
- l'étude Smart City
- le récent plan d'action pour les aînés
- « WADA ».



Toutes les infos complémentaires sur le site de l'ODR : [www.pcdr-vaux-sur-sure.be](http://www.pcdr-vaux-sur-sure.be)

## La Commission Locale de Développement Rural

La CLDR est une commission d'avis composée de 32 membres (24 citoyens et 8 élus du Conseil Communal), représentatifs des habitants, des villages, des différentes classes d'âge, des genres et des différents secteurs socio-économiques.

La CLDR assure plusieurs missions tout au long de l'Opération de Développement Rural :

- Elle a un rôle de relais vis-à-vis de la population. Les membres de CLDR sont des référents de l'ODR au sein de leur village.
- Elle suit l'état d'avancement des différents projets et actions,
- Elle propose au Collège une priorisation des projets à entreprendre en Développement Rural,
- Elle évalue l'Opération via un rapport annuel.

Concrètement, au minimum 4 réunions de travail sont prévues chaque année, dans une ambiance de travail conviviale.

## Le Règlement d'Ordre Intérieur et le fonctionnement des réunions de CLDR

Une proposition de Règlement d'Ordre Intérieur a été envoyé aux membres de CLDR précédemment à la réunion. En séance, les points les importants sont passés en revue, afin de pouvoir les modifier le cas échéant. Le ROI validé en séance est transmis aux membres et envoyé par mail avec le compte-rendu de la réunion.

Les membres de CLDR ont donné leur accord pour que leurs coordonnées puissent être partagées au sein de la CLDR.

### Compléments :

- Lors de l'envoi des invitations, il est proposé d'envoyer un lien vers un Doodle pour permettre à chacun de confirmer sa présence.

## Faisons connaissance !

La FRW propose un moment d'échange en deux étapes dans le but que les membres se présentent et se connaissent mieux :

- Un tour de cercle où chacun se présente rapidement (prénom – village – profession)
- À tour de rôle, une personne lance le dé et en fonction du nombre obtenu, répond à une question ou à un défi. Ensuite, elle transmet le dé à une autre personne qui n'a pas encore joué !



1. Mon lieu préféré dans la commune
2. Fonctionnement de la CLDR
3. Qu'est-ce que j'attends de la CLDR ?
4. L'évènement de la commune que je ne raterai pour rien au monde
5. Connaissez-vous votre commune ?
6. Je pose une question

Parmi les attentes exprimées, notons :

- L'envie de mieux connaître sa Commune (cité plusieurs fois)
- Des affinités pour les thématique « nature » et « vie sociale »
- « Qu'il n'y ait pas trop de réunion »
- Porter la voix du village (Salvacout, notamment)
- Faire de belles rencontres
- La volonté de s'impliquer dans des projets

## Rapport annuel

### Annexe 1 : Situation générale de l'Opération

Le rapport annuel est détaillé, notamment la partie concernant l'état d'avancement des projets (Réalisés, en cours ou en attentes)

### Annexe 5 : Programmation triennale

2019	Priorité	Intitulé et numéro du projet
+ 1 an	Lot 3	M 3.02 Aménagement convivial des centres de villages
	Lot 2	M 2.02 Aménagement d'une maison de village à Juseret
+ 2 ans	Addendum	Projet patrimoine à définir ?
+ 3 ans	Lot 2	M 2.05 Création de liaisons entre le RAVeL et les villages

→ La CLDR approuve le rapport annuel et la programmation triennale proposée.

## Logements tremplins de Rosières

### Logement tremplin

Un logement tremplin est un logement locatif mis à la disposition de jeunes ménages par la commune moyennant un loyer modéré.

L'idée est de permettre aux jeunes de faire ainsi des économies et, endéans quelques années, de s'installer définitivement dans la commune en acquérant ou en construisant un logement.

Une partie du loyer versé est restituée aux jeunes locataires en cas d'achat ou de construction dans la même commune. C'est cette restitution qui constitue l'originalité fondamentale du système.

L'objectif est donc de garder, fixer à long terme des jeunes de la commune.

Secondairement, la commune génère un impact positif sur la dynamique locale en offrant, même pour une durée limitée, un logement locatif financièrement accessible à de jeunes ménages.

Il s'agit d'un projet lancé par la CLDR en 2017 pour lequel une esquisse a été présentée en mars 2018. Une convention garantissant son financement a été signé fin décembre 2018 par le ministre de la Ruralité. → Montant total du projet : 994.361€

- Part DR : 647.180€
- Part communale : 347.180€

L'auteur a adapté son esquisse pour intégrer les différentes remarques émises par l'administration. L'esquisse est maintenant devenue un avant-projet.

Actuellement, le dossier est bloqué au niveau de l'Urbanisme. Les raisons du blocage se concentre essentiellement sur l'aménagements extérieurs et la place des véhicules au sein même de la cour intérieure. Plusieurs solutions ont déjà été proposée sans remporter l'adhésion de le Commune et de l'Urbanisme.

Afin de ne pas ralentir le dossier, l'avis de la CLDR est sollicité.

→ La CLDR approuve l'avant-projet de logements tremplins. Elle fait toute confiance en la solution qui sera trouvée avec l'Urbanisme qui ne modifiera pas beaucoup l'objet même du projet.

## Divers

### Énergie

Yves Besseling fait part de son souhait de mettre en place un comité de pilotage pour le PAED (Plan d'Action pour les Énergies Durables). L'idée étant de mettre en œuvre des actions communales pour réaliser les objectifs que la Commune s'est fixée.

### RAVEL

Dans un souci de développer son réseau cyclo, la Commune a répondu quand elle le peut à divers appels à projet :

2018 : liaison maison de la ruralité – Ravel (Bastogne-Libramont) – réponse favorable !

2019 : macadamisation d'un tronçon entre Assenois et Fauvillers – demande en cours.

Stéphane Guében et Fanny Van der Smissen,  
Agents de développement

## Commune de Vaux-Sur-Sûre

### Commission Locale de Développement Rural

#### Réunion de CLDR du jeudi 4 avril 2019

PRÉSENTS (21) :

Titre	Nom	Prénom
Mme	Annet	Stéphanie
M.	Bertrand	Samuel
M	Besseling	Yves
M.	Dourte	Michel
M.	Grogna	Joseph
Mme	Hogge	Mathilde
M.	Hornard	Christian
M.	Koeune	Germain
Mme	Lamoline	Sylvie
M	Leyder	Olivier
Mme	Lhoas	Vinciane
Mme	Mathu	Brigitte
M.	Monier	Isabelle
M.	Nicolay	Pierre
M.	Otte	Pierre

M.	Pauly	Vincent
M.	Pierret	Alin
Mme	Pirotte	Henriette
M.	Reyter	René
Mme	Thiry	Stéphanie
M.	Widart	Steve

EXCUSÉS (7)

Titre	Nom	Prénom
M.	Bihain	Jean-Marc
M.	Chair	Sébastien
Mme	Colot	Sandrine
Mme	Dujardin	Sandra
Mme	Lamoline-Grégoire	Pascale
M.	Notet	Patrick
Mme	Paul	Delphine